

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU
du 24 SEPTEMBRE 2024 10H00 Salle Lann Floren**

Etaients présents :

LE PRESIDENT : Christophe VOISIN
LA TRESORIERE : Jocelyne DARDEVET
LA SECRETAIRE : Jocelyne CHAMBEURLANT
LES MEMBRES ACTIFS : Annie GRISE, Dominique MARLOT, René DOUCHY
et Gaspard GUCCIARDI

1. CONCOURS TELETHON DU 6 OCTOBRE 2024

Barnum : Gaspard doit voir avec les pompiers pour connaître les dimensions exactes et savoir si ce sont les pompiers qui viennent l'installer ou nous.
Qui récupère le barnum.

Christophe a également un barnum de 4x3 m. Il aura un véhicule de disponible pour transporter la friteuse, le barnum, tireuse bière etc...

Cuisson des frites : Christophe aura la friteuse. Il doit se renseigner pour la capacité du bac à huile. Il mettra à disposition une bouteille de gaz qu'il a chez lui. Cette bouteille le sera à chaque besoin de l'association et elle sera stocker chez lui. Il se charge de récupérer une recharge de bouteille pleine pour le concours.
Il apportera les bacs inox avec couvercles.
René et Sylvie GUYOT seront à la cuisson.

Cuisson des saucisses : Christophe et à voir pour autre personne

Stand de service : Gaspard et voir avec Danielle MARLOT si dispo

La vente de la restauration se fera à la buvette avec ticket à présenter au stand service.

Buvette : Les 2 Jocelyne et Annie

Tarifs : Nous pratiquerons les mêmes prix qu'en 2023, soit :

Barquette frites + 2 saucisses	6€
Barquette frites	4€
1 saucisse en plus	1€
Sandwich avec 2 saucisses	2.50€
Sandwich jambon/beurre	2€

Nous prendrons 2 fûts de bière.

Jocelyne DARDEVET et René iront à PROMOCASH pour réserver les saucisses et les frites.

Gaspard demande si l'on pourrait prévoir du vin blanc.

Jocelyne DARDEVET fait remarquer que nous en avons déjà acheté et ce n'était pas trop vendu.

A la majorité, nous essaierons de nouveau de prévoir un cubi de 5 L de blanc, genre Muscadet.

Gaspard propose d'aller voir les boulangeries pour connaître le prix des baguettes spéciales pour les sandwiches. Doit tenir au courant Jocelyne DARDEVET.

Pour la vente des gâteaux, un mail sera envoyé comme d'habitude aux adhérents.

René s'excuse car ayant un rendez-vous il doit quitter la réunion.

Table de marque : Jocelyne DARDEVET demande à Dominique s'il tiendra la table de marque. Il demande à Christophe s'il a prévu de faire le concours. Sa réponse est affirmative. Dominique indique que dans ce cas il ne tiendra pas la table de marque. Il signale que le président ne doit pas recevoir de prix. Jocelyne DARDEVET fait remarquer effectivement qu'en sa qualité de président, son rôle est de veiller au bon déroulement du concours, de faire respecter le règlement du concours. Christophe a donc décidé de ne pas participer au concours.

Dominique profite pour revenir sur ce qui s'est passé lors du dernier concours du 15 septembre concernant un problème de résultats définitifs qui ont été erronés. Certains résultats ont été saisis en tenant compte du prénom et non du numéro de l'équipe.

Jocelyne DARDEVET fait remarquer que ce qui s'est passé ne devait pas se reproduire, à savoir annoncer publiquement que les résultats n'étaient pas bons alors que les récompenses avaient déjà été distribuées en majorité.

Il fallait dans ce cas là prendre à part l'équipe concernée par le litige et de voir ce que nous pouvions faire. Il est proposé d'essayer de rencontrer l'équipe de Theix afin de leur remettre une récompense.

Entretien des terrains : L'entretien est prévu pour le vendredi 4 octobre à 10h30. Un mail sera envoyé aux adhérents.

La réunion est clôturée à 11h30.

